See discussions, stats, and author profiles for this publication at: http://www.researchgate.net/publication/263782098

# Dossier Systèmes agroalimentaires localisés

ARTICLE in ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS · JANUARY 2007

**67** PUBLICATIONS **47** CITATIONS

SEE PROFILE

CITATION	S DOWNLOADS	VIEWS
3	571	116
4 AUTH	ORS, INCLUDING:	
	Denis Requier-Desjardins Institut d'Etudes Politiques, Université de T.	Denis Sautier Cirad - La recherche agronomique pour le d
	46 PUBLICATIONS 72 CITATIONS	9 PUBLICATIONS 19 CITATIONS
	SEE PROFILE	SEE PROFILE
	Jean-Marc Touzard  French National Institute for Agricultural R	

#### Economies et Sociétés., n°29, septembre 2007, p. 1465-1484

## Systèmes Agroalimentaires Localisés

#### José MUCHNIK, Denis REQUIER-DESJARDINS, Denis SAUTIER, Jean Marc TOUZARD

La notion de Système Agroalimentaire Localisé (SYAL) est apparue il y a une dizaine d'années dans un contexte de crise des sociétés rurales, d'aggravation des problèmes environnementaux et des nouveaux défis alimentaires posés aux différentes sociétés des pays du Sud et du Nord, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. La première définition a été avancée en 1996 pour chercher à rendre compte, dans ce contexte, de regroupements géographiques d'entreprises agroalimentaires qui résistaient ou innovaient à partir de stratégies de valorisation de ressources et produits locaux. Les Syal sont alors définis comme des ensembles « d'organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de services, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée » [CIRAD-SAR, 1996].

## Un premier bilan pour une notion encore récente

Cette notion est de fait issue de la rencontre entre trois courants de recherche :

- Le premier s'interrogeait sur la place des petites entreprises dans l'évolution de l'agriculture et des filières agroalimentaires dans les pays en développement [Muchnik, Lopez, 1997]: en Afrique sub-saharienne la réflexion sur l'émergence de l'artisanat alimentaire et l'évolution de l'alimentation, notamment dans les villes, mettait en évidence à la fois la résistance de certains produits agroalimentaires spécifiques et la floraison de petites entreprises agroalimentaires innovantes; dans les pays d'Amérique Latine les agro-industries rurales (AIR) appuyées sur des savoir-faire et des techniques locales permettaient d'augmenter la valeur ajoutée au niveau des exploitations familiales, d'améliorer sensiblement leurs revenus et de contribuer à la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines [Boucher, Muchnik, 1995].
- Le deuxième analysait depuis la fin des années 70 l'émergence du territoire comme organisation productive, à la suite du débat sur les districts industriels et les systèmes productifs locaux, en mettant l'accent sur la concentration géographique et l'organisation en réseau de petites entreprises spécialisées. Explorant à la fois les fondements économiques et la diversité des formes empiriques des regroupements localisés d'entreprises, ces travaux avaient encore peu investi le domaine agroalimentaire [Courlet, 2002], alors que les premiers exemples étudiés dans ce secteur posaient des questions de recherche spécifiques, du fait notamment de la nature des rapports à l'espace de l'activité agricole et des aliments [Touzard, 1995; Réquier-Desjardins, 1999].
- Le troisième courant de recherche s'affirmait depuis le début des années 1990 autour des questions de la qualité des produits agroalimentaires et de ses signes [Casabianca, Valceschini, 1996]. L'importance, en France, du local dans la définition et la gestion de la qualité conduisait à réinvestir les formes d'action collective et de coordination s'affirmant à cette échelle, y compris dans leurs dimensions techniques et cognitives. L'évolution et la diversité de ces coordinations locales appelaient à en préciser les formes en les articulant avec la transformation des dispositifs sectoriels et surtout avec les dynamiques des territoires [Allaire, Sylvander, 1997].

Dix ans plus tard, il convient de constater que la notion de SYAL a connu une diffusion croissante dans les milieux scientifiques et du développement, particulièrement en Amérique et Europe Latines. La constitution en France d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)¹ ciblé sur cette thématique ainsi que la réalisation de trois congrès internationaux ² ont largement contribué à cette diffusion. La notion a été discutée, contestée, enrichie, dans un processus caractérisé par :

- (i) une diversité de disciplines et cadres conceptuels mobilisés (économie, géographie, sociologie, anthropologie, agronomie...);
- (ii) une diversité de situations empiriques traitées, au Nord comme au Sud ;
- (iii) une évolution de la notion, depuis la caractérisation d'une forme d'organisation vers la prise en compte des processus qui construisent les liens entre territoire et alimentation ;
- (iv) l'affirmation d'une démarche mettant en avant l'identification des ressources spécifiques engagées dans ces liens et l'analyse des formes d'action qui valorisent les produits agroalimentaires locaux ;
- (v) des sollicitations institutionnelles croissantes concernant l'utilité du concept de SYAL comme outil d'orientation / action dans les processus d'innovation et de développement territorial.

Plusieurs centaines de travaux peuvent se référer aujourd'hui à cette notion et démarche, témoignant d'un intérêt indéniable, mais présentant aussi une dispersion qui appelle à faire un point sur ses usages et ses perspectives. Ce dossier s'inscrit dans cette réflexion d'étape. Il ne prétend pas à l'exhaustivité, il entend simplement donner une vision des enjeux actuels du développement de la notion dans l'analyse des systèmes agroalimentaires, en soulignant l'émergence de nouvelles thématiques et les croisements avec d'autres problématiques.

#### Le SYAL comme objet et démarche : un projet interdisciplinaire

En tant qu'objet de recherche, le « Système Agroalimentaire Localisé », a été, dès sa naissance, conçu comme un cadre commun d'observation, d'analyse et d'interrogation entre différentes disciplines des sciences sociales et de sciences biotechniques. La forte prévalence de très petites entreprises dans le secteur agroalimentaire, l'importance des coordinations hors-marché liées à leur encastrement social et local, la mise en évidence de nombreux savoir-faire locaux non codifiés dans leurs activités, les dimensions à la fois techniques, organisationnelles et culturelles de leurs changements, ainsi que la large ouverture internationale des cas abordés ont certainement contribué à stimuler la collaboration entre différentes disciplines scientifiques. La diversité des chercheurs participants aux trois congrès internationaux réalisés confirment bien le caractère interdisciplinaire de cet objet.

Cette interdisciplinarité s'est d'abord déclarée d'un point de vue axiologique, au regard de préoccupations partagées par les scientifiques sur des enjeux de développement dans les secteurs agroalimentaires, de maintien d'une diversité de produits alimentaires et de renforcement des entreprises locales, souvent de type familial. Les perspectives au départ étaient donc fortement guidées par la volonté de répondre à des « questionnements du terrain » : (i) comment valoriser les ressources locales pour la transformation de produits agroalimentaires (produits agricoles, savoir-faire, techniques, cultures alimentaires, institutions, environnement biophysique et social...) ? ; (ii) comment rendre compte des spécialisations productives associées à l'origine et au lieu de production, ainsi que de la concentration spatiale de ces activités ? (iii) comment intégrer la dimension territoriale dans l'analyse des évolutions agricoles et agroalimentaires ?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> GIS SYAL (Systèmes agroalimentaires localisés) créé en 2001 par six institutions : INRA, CIRAD, Université de Versailles - Saint Quentin, Université de Montpellier I, Sup'Agro Montpellier et Agropolis International.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> i) Congrès SYAL : « produits, entreprises et dynamiques locales », Montpellier - France, 16-18 octobre 2002 ; ii) Congrès « Agroindustrie rurale et territoires » (ARTE), Toluca – México, 1-4 décembre 2004 ; iii) Congrès « Alimentation et territoires » (ALTER), Baeza – Espagne, 18-21 octobre 2006.

La déclinaison, dans les pratiques de recherche, de cette interdisciplinarité axiologique a pris plusieurs formes concrètes, repérables dans les communications aux colloques SYAL ou lors des évènements et synthèses organisées par le GIS. Mais sur les 335 communications présentées aux trois colloques, une centaine seulement se réfèrent explicitement à la notion de SYAL et près de 80 affirment une approche interdisciplinaire, majoritairement entre sciences sociales (économie et géographie ou sociologie par exemple). Les travaux disciplinaires sont donc restés dominants (près de la moitié des communications), à coté de présentations à caractère descriptifs (un quart). Ces deux dernières catégories de travaux traitent de différents aspects des relations entre territoire et alimentation, sans chercher forcément à les référer à la construction d'un cadre commun pour analyser une forme d'organisation agroalimentaire, telle qu'elle était ébauchée initialement.

Dans la mesure où l'objet de recherche SYAL est un objet en construction nous pouvons constater un double mouvement dans le processus de construction de connaissances. D'une part, dans le cadre congrès internationaux, le développement d'un espace d'échange scientifique large sur l'évolution des relations entre les activités agroalimentaires et les territoires. D'autre part, dans le cadre de travaux de thèses (Fournier 2002, Boucher 2004) et des études spécifiques (Fourcade, Muchnik, Treillon, 2005), les recherches réalisées montrent la volonté de préciser la pertinence de cet objet comme forme particulière d'organisation des activités agroalimentaires et délimiter son champ d'application.

La notion de SYAL est une notion non stabilisée qui doit continuer à être mise en question en s'appuyant sur la diversité des contributions qui ont alimenté ce programme. Au cours des dix années d'échanges scientifiques, la définition de cet objet nous semble avoir été portée et questionnée selon trois dimensions, qui se réfèrent à trois notions mobilisées et confrontées en permanence dans le programme SYAL : système productif localisé, territoire et fait alimentaire.

## Un Système Productif Localisé agroalimentaire?

Les travaux sur les Systèmes productifs localisés (SPL) menés depuis les années 1980 ont touché de nombreux secteurs : textile, ameublement, machines-outils, nouvelles technologies de l'information... Même s'il occupe une place assez minoritaire, le secteur agroalimentaire est loin d'avoir été complètement négligé, mais il n'a pas donné lieu à une production conceptuelle spécifique. Les travaux sur les SYAL ne correspondent-ils pas à cette tentative?

L'importance des expériences italiennes dans la littérature sur les districts et les SPL a impliqué un intérêt pour les exemples liés à la production agroalimentaire de qualité, compte tenu de l'importance de ce type de produits dans le pays<sup>3</sup>. On peut citer par exemple une série de travaux dans la région de Parme, caractérisée par des produits agroalimentaires de qualité (Parmigiano, jambon) et en même temps située au cœur de l'Emilie-Romagne truffée de districts industriels [Becattini, 2004]. En France, où les produits locaux de qualité sont pourtant nombreux, la question des SPL agroalimentaires a été longtemps absente des recherches [Cavailhes, Schmidt, 1989]. Les formes prises par les activités agroalimentaires territorialisées y a été abordée par l'analyse ethnologique sur les ressources et les produits de terroir [Bérard, Marchenay, 1994]. En économie, elle a été introduite à partir de travaux sur les activités en milieu rural [Pernet, 1993], les systèmes agraires [Valceschini, 1991] ou le rôle du territoire dans les dynamiques sectorielles [Touzard, 1995] et la construction de la qualité [Allaire, Sylvander,1997]. Elle s'est ensuite affirmée dans le cadre du programme de l'économie de la proximité [Pecqueur, Zimmermann, 2004] et de celui des SYAL. Les travaux anglo-saxons, moins marqués par la question des qualités locales agroalimentaires, ont montré que ce secteur pouvait aussi s'organiser sous forme de cluster, assimilable en première analyse au concept de SPL, voire de district [Sabel, 2002]. Porter [1998], initiateur du concept de cluster, prend ainsi comme exemple le « California wine cluster » pour en illustrer les caractéristiques et facteurs de compétitivité. La prise en compte de l'agroalimentaire dans les travaux sur les SPL s'est donc réalisée soit à partir d'approches

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'Italie est le berceau de l'association Slow-food. Sur la vitalité des productions de qualité en Italie voir http://62.149.204.74/frontend/news/rassegna\_stampa

comparatives multi-secteurs faisant de l'agroalimentaire un secteur parmi d'autres de développement de ces systèmes [DATAR, OCDE, 2001; Courlet, 2002; Juste-Carrion, 2005], soit à partir d'approfondissement analytique sur ce secteur, pour en explorer ses spécificités.

Ces travaux sur les SPL et clusters ont alors impulsé, alimenté et interrogé en permanence le programme SYAL. Ces apports concernent tout d'abord la caractérisation et la typologie des systèmes, par exemple selon leur spécialisation, structure spatiale et formes de coordination [Filippa, 2002]. Ils portent aussi sur la mise en évidence de leurs fondements économiques, combinant des externalités marshaliennes et économies d'agglomération, avec la construction d'actifs spécifiques liés à l'activité agricole et agroalimentaire de qualité [Réquier-Desjardins et al., 2003]. L'ouverture des travaux sur les SPL aux sciences de gestion et à la sociologie a par ailleurs contribué à préciser les modalités de mobilisation du territoire comme variable stratégique [Fourcade, 2006] et à cerner les mécanismes assurant l'encastrement relationnel ou institutionnel des SYAL et leurs gouvernances [Chiffoleau, Touzard, ce numéro]. L'intérêt porté à l'histoire des produits et des entrepreneurs dans les SPL [Courlet, 2002] a aussi conforté les recherches montrant le rôle des SYAL dans la résilience de produits locaux en Amérique latine et en Afrique [Moity-Maizi et al., 2001].

Mais l'un des apports majeurs des débats sur les systèmes productifs locaux concerne la question de l'innovation. La notion de SPL est elle-même née en partie de la thématique des « milieux innovateurs », mettant en évidence la capacité de certains territoires à générer de l'innovation et à la diffuser au sein de réseaux d'acteurs territorialisés. Les avancées en économie de l'innovation dans les années 80 et 90, notamment dans la perspective ouverte par la théorie évolutionnaire [Nelson et Winter, 1982], ont aussi conduit à distinguer connaissance tacite et connaissance codifiée. La proximité des acteurs dans les territoires des SPL est apparue comme un facteur de développement de la connaissance tacite, et, partant, du caractère intrinsèquement situé des processus d'innovation. Enfin la compétitivité des districts et des SPL a été attribuée à une capacité d'innovation plus grande par rapport à l'industrie « fordiste », que ce soit au plan des procédés, des modes d'organisation, ou des innovations produits, avec une flexibilité et variété des adéquations aux besoins des marchés [Sabel, 2002].

Cette référence à l'innovation et à la territorialisation des savoir-faire a alors trouvé un écho important dans le domaine de la transformation des produits agroalimentaires et des débats sur les SYAL :.

- Les réseaux localisés de petites entreprises alimentaires font en effet souvent preuve de créativité et d'adaptation étonnantes face aux groupes agroalimentaires et à la grande distribution. En zones urbaines, ils se montrent capables d'innovation produits pour répondre aux nouveaux besoins des urbains, par exemple en Afrique sub-saharienne [Muchnik, 2004]. En zone rurale, les PME agroalimentaires sont à l'origine de multiples innovations notamment à partir de produits « de terroir » [Fort et al., 2005] et peuvent être à l'origine de la reconversion de régions en crise sur des productions agricoles de masse [Touzard, 2000].
- Par ailleurs, la référence à la typicité des produits concernés renvoie à une diversité de cultures alimentaires et de savoir-faire techniques locaux non codifiés [Requier-Desjardins, 1989]. Ces savoirs s'hybrident avec des technologies génériques (nouvelles ou non) pour développer des filières agroalimentaires qui font face à l'homogénéisation et à l'occidentalisation des modes de consommation alimentaire [Muchnik, 2004].
- Enfin, les innovations engagées sur les produits et procédés se couplent à des innovations dans la gestion des ressources locales qui influencent la qualité intrinsèque ou extrinsèque du produit. La préservation d'un écosystème ou paysage particulier, la gestion d'un patrimoine génétique spécifique, l'association avec des activités touristiques, la défense d'un nom de lieu ou de traditions culturelles... sont autant d'actions collectives qui mettent en jeu des biens publics locaux souvent indispensables à la compétitivité du SYAL et qui prennent de nouvelles formes dans la mondialisation. L'innovation dans le cas des SYAL touche alors une pluralité de domaines d'action, avec généralement une dimension territoriale plus affirmée que dans les (autres) SPL.

La confrontation des notions de SPL et de SYAL a donc été objet de débat autour d'une interrogation centrale : la notion de SYAL est-elle une simple déclinaison de celle de système productif local, c'est à dire l'application aux territoires ruraux et au secteur agroalimentaire d'un schéma d'analyse déjà testé pour les territoires urbains et industriels? Dans ce cas le SYAL n'aurait qu'un intérêt taxonomique. Cette question a été particulièrement abordée, à la demande du MAAPAR et de la DATAR, dans l'étude de quinze SPL agroalimentaires en France, étude qui rend compte de l'existence de formes d'organisation et de processus spécifiques aux activités agroalimentaires [Fourcade, Muchnik, Treillon, 2005]. Le SYAL pourrait alors s'affirmer à part entière comme objet d'étude et d'action, s'il s'avère que ses acteurs, organisations et produits mettent en jeu des rapports particuliers avec d'une part le territoire et, d'autre part, l'usage final de ses produits : les aliments.

## Territoire et ancrage territorial de l'agroalimentaire

Les recherches qui participent au programme SYAL possèdent un deuxième point commun : elles s'intéressent toutes à la dimension territoriale des activités agroalimentaires, dimension que saisissaient mal les travaux en terme de filière ou de système agraire au cours des années 1990<sup>4</sup>. L'analyse de la place du territoire dans différents modèles agroalimentaires, ou des différentes formes d'articulation entre filière et territoire, a donc trouvé un cadre favorable dans notre programme, en y intégrant les avancées et débats des disciplines du territoire, géographie, économie régionale ou anthropologie notamment. Au delà d'influences spécifiques à chaque discipline, une vision commune s'y est affirmée considérant le territoire comme une portion de l'espace géographique produite, vécue, qualifiée, appropriée par un ensemble social, qui comprend ici les acteurs des activités agroalimentaires étudiées. Toutefois, les communications présentées aux congrès SYAL révèlent trois manières de traiter le territoire : pour certains travaux l'entrée est d'emblée territoriale, les activités agroalimentaires étant analysées comme une composante d'un ensemble socioéconomique et de son espace concret postulé ex ante (une région administrative par exemple); pour d'autres le territoire n'est au contraire qu'une modalité de contextualisation ou d'illustration d'une question de recherche plus générique (technique ou économique par exemple); pour d'autre encore, le territoire (ou certaines de ses composantes) fait partie de l'objet d'étude mais sa définition découle des actions et formes prises par l'activité agroalimentaire, considérée alors comme « localisée » et non locale. Cette dernière approche est la plus conforme aux orientations du projet SYAL, car elle permet de mieux préciser et formaliser les relations des acteurs, pratiques et produits agroalimentaires à l'espace géographique, et donc d'évaluer l'une des sources possibles de spécificité des SYAL.

La démarche SYAL s'affirme en effet par l'analyse fine des processus qui construisent les liens aux territories, rejoignant certains travaux sur la « territorialité », la « territorialisation » ou « l'ancrage territorial » des firmes [Pecqueur, Zimmerman, 2004]. Ces liens ont bien sûr une dimension physique et fonctionnelle, renforcée lorsque agriculture et transformation agroalimentaire sont couplées localement et conduisent à des produits aux caractéristiques physiques spécifiques ou « typiques » [Moity-Maizi et al., 2001]. Ils ont aussi une dimension cognitive forte liée aux compétences d'une main d'œuvre locale, mais aussi à l'ensemble de connaissances partagées et distribuées localement entre producteurs, commerçants et consommateurs autour d'un aliment. Ces pratiques agroalimentaires sont également encastrées dans des réseaux interpersonnels localisés, dont les structures et mécanismes de socialisation et contrôle concourent à renforcer les liens au territoire [Fournier, 2002; Sautier, Muchnik 1996]. Ces liens sont aussi établis, stabilisés, garantis à travers un ensemble d'institutions formelles, associant par exemple des organisations économiques ou politiques locales, une indication géographique et des règles prescrivant certaines pratiques agroalimentaires (charte locale, cahiers des charges...). Cette armature institutionnelle est souvent une première entrée pour identifier un SYAL, mais n'en constitue qu'une forme possible et une fraction topologique. Enfin, « espace construit socialement, marqué culturellement et régulé institutionnellement » [Lopez,

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> les références à l'espace géographique ou au territoire sont généralement limitées dans les travaux sur les filières et les approches en terme de système agraire ont été longtemps marquées par une vision très agricole du territoire.

Muchnik, 1997], le territoire est indissociable d'une « territorialité », un « sentiment d'appartenance » [Tizon, Di Meo, 1996] qui oriente les relations de production, d'échange et de consommation agroalimentaires, et auquel peut contribuer en retour un aliment, qui devient alors attribut identitaire de ce territoire. L'ensemble de ces liens physiques, cognitifs, historiques, interpersonnels et institutionnels constitue l'« ancrage territorial » des activités agroalimentaires étudiées. L'affirmation de cet ancrage apparaît bien directement lié à la coordination locale entre ces activités, c'est à dire à un SYAL, du fait de la dimension collective, locale et singulière de ces liens (biens publics locaux, connaissances partagées et distribuées, institutions, réseaux).

Mais l'ancrage territorial qui fonde un SYAL n'est ni donné, ni figé. Il résulte d'un ensemble d'épreuves et d'investissements successifs (économiques, relationnels, cognitifs...) individuels et collectifs, dont les évaluations en cours d'action sont souvent incertaines, mais dont on peut proposer ex post plusieurs trajectoires. Il s'agit là d'une contribution importante des travaux sur les SYAL, devenue aujourd'hui identitaire pour le programme [Lacombe, Muchnik, 2007]. Les trajectoires vertueuses associées à la construction d'un SYAL présentent généralement différentes phases d'actions collectives qui se renforcent et transforment conjointement le produit et son territoire. Ainsi pour le SYAL de Cajamarca au Pérou [Requier-Desjardins et al., 2003], la crise d'un « territoire laitier » a conduit un groupe de producteurs et d'entrepreneurs à s'engager dans une production fromagère, puis à coopérer pour caractériser le produit et ses liens avec des savoir-faire locaux. Ces savoir, complétés par d'autres ressources locales qu'ils mobilisent, sont alors intégrés dans les processus productifs, devenant des actifs spécifiques territoriaux pour des fromages dont la distinction et la réputation s'affirment sur les marchés urbains ; Portés par une accumulation de connaissances et la constitution de réseaux professionnels, les fromages eux-mêmes deviennent alors des attributs identitaires du territoire et peuvent être intégrés à leur tour comme ressources spécifiques dans de nouvelles phases d'action collective, comme la mise en place d'une organisation de producteurs et d'un signe officiel de qualité ou l'organisation d'évènements culturels locaux [Boucher 2004]. Le SYAL se construit donc par renforcement d'un ancrage territorial porté par un apprentissage collectif à la fois technique et organisationnel, débouchant sur son institutionnalisation...

L'analyse des systèmes d'actions et des transformations structurelles qui animent les rapports d'un SYAL au territoire, se réalise alors en étudiant un nombre croissant de dimensions, comme en témoignent les communications du dernier congrès SYAL de Baeza : au delà des ressources physiques et savoir-faire considérés dans les travaux sur les « produits de terroir », les écosystèmes, la biodiversité et les pratiques qui les préservent deviennent ainsi un domaine d'action important pour les SYAL, du fait de leur intégration croissante dans les processus de qualification territoriale des produits (cas de l'agriculture biologique en Andalousie par exemple). Les travaux analysant les conditions territoriales d'une innovation agroalimentaire sont également complétés par l'évaluation en retour de leurs effets locaux, au plan économique, culturel, mais aussi social en s'interrogeant notamment sur les mécanismes d'exclusion ou d'inclusion qu'ils provoquent [Requier-Desjardins, 2007]. Dans ce cas il ne s'agit pas de se contenter d'évaluer des impacts sur un territoire, mais bien d'envisager les possibilités de réintégrer, ou modifier, cette dimension sociale et éthique comme ressource nouvelle dans les processus de production agroalimentaire et de signalisation de ses qualités. Une autre dimension importante de l'ancrage territorial réside dans le couplage économique (et symbolique) de productions agroalimentaires et de services locaux, suivant le modèle du panier de biens [Mollard, 2001] ou le développement de projets agritouristiques [Touzard, Vandecandelaere, 2005]. Enfin, la prise en compte des SYAL par les politiques publiques, illustrée en France par le développement des « pôles d'excellence rurale », a ouvert un nouveau front de recherche qui s'interroge sur le rôle de l'action publique dans le renforcement de ces systèmes et dans les processus délocalisation/localisation des activités agroalimentaires.

#### Le fait alimentaire comme « fait social total »

Les travaux plus anthropologiques centrés sur le « fait alimentaire » ont enfin apporté un troisième éclairage sur les SYAL, investissant l'ensemble des relations sociales et leurs liens avec les processus

biologiques. La composition et les caractéristiques des aliments, la santé du consommateur, son identité culturelle, la dynamique des territoires où il habite, l'évolution des productions et des producteurs agricoles... « la force de la bouche est telle qu'elle peut même arriver à modifier les marchés ou à redessiner les paysages » [Muchnik, 2006]. La nourriture lie les individus à un lieu, à une communauté. Elle participe à la construction des identités individuelles et collectives, car malgré la mobilité des hommes et la globalisation des enjeux socio-économiques, il faut toujours être et se sentir de quelque part pour agir et être reconnu. Les nourritures constituent des repères identificatoires essentiels dans ces processus, « bases sensibles et mémorielles sur lesquelles se construisent nos diverses façons d'habiter le monde suivant diverses "modalités" du rapport à soi et à autrui » [Ortigues,1989].

La nourriture constitue le seul bien de consommation que nous in-corporons (au sens littéral du terme : nous introduisons dans notre corps) et l'acte de manger est directement lié aux techniques de production et à l'ancrage territorial des activités. Consommer des « tortillas » préparées à base de maïs « noir » au Mexique, nous met en relation directe avec les itinéraires techniques de production du maïs, avec les techniques de transformation du produit et avec la reproduction de la biodiversité (nous aurions pu faire un raisonnement analogue, pour un fromage Salers en France ou un gari<sup>5</sup> de Savalou au Bénin). La qualification par l'origine est donc consubstantielle à une approche SYAL, compte tenu de l'action collective qu'elle suppose et de l'effet de qualification du territoire. Elle renvoie par ailleurs à une approche plus anthropologique des SYAL autour de la notion d'identité.

On peut avancer l'hypothèse que cette qualification territoriale par la demande, qui traduit le fait que les filières agroalimentaires sont pilotées par l'aval (« buyer-driven »), est un facteur spécifique de résilience du système territorial. Le même mécanisme ne se retrouve pas dans les SPL opérant dans les secteurs davantage pilotés par l'amont et la recherche ou bien en position de sous-traitance. Mais cela distingue aussi les SYAL par rapport à des SPL opérant dans des filières pilotées par l'aval, comme le textile, où la qualification par la demande ne passe pas forcément par une identification de l'origine de la matière première.

La qualité liée à l'origine peut d'ailleurs concerner un ensemble de biens et de services, comme le montre la valorisation fréquente par le tourisme des produits typiques et identitaires au sein des SYAL. Cela renforce la tendance à la complexification des systèmes d'acteurs présents au sein des SYAL. Le développement de l'économie de la qualité en agroalimentaire [Casabianca, Valceschini, 1995] a ainsi rejoint très tôt le programme SYAL, orientant ses travaux vers la qualification des produits, alors que dans les premières contributions, l'existence de SYAL n'était pas forcément associée à des produits de qualité. Cette convergence des deux problématiques paraît logique pour au moins deux raisons :

L'établissement de la qualité se fait soit par la cristallisation d'une image de qualité liée à la réputation née d'une convention « domestique », soit par un « signe de qualité » qui relève plutôt d'une convention « industrielle » [Allaire, Sylvander, 1997]. Or ces éléments, lorsqu'ils se réfèrent à un territoire donné, correspondent bien à des ressources locales, que seul un processus de développement local peut activer.

Cet établissement suppose une action collective, comme le montre l'exemple des syndicats d'AOC ou de l'association des fromagers à Cajamarca (cf supra). Il contribue donc au renforcement des réseaux locaux d'entreprises qui définissent un SYAL. Ceci est vrai même quand l'action collective n'a pas pour but l'établissement d'un signe de qualité lié à l'origine territoriale, mais par exemple un signe de qualité liée à la durabilité sociale ou environnementale (cas du café ou du quinoa « bio-équitable »). Le programme SYAL est donc concerné non pas seulement par les produits de terroir ou d'origine, mais par l'ensemble des processus territorialisés qui contribuent à la construction de la qualité, à la différenciation et à la localisation des biens ou des services.

L'importance de la référence identitaire au sein des SYAL débouche également sur la patrimonialisation des ressources activées en leur sein, au sens où elles expriment l'identité spécifique

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Gari : semoule de manioc très consommée dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest (Nigeria, Bénin, Togo ...), élaborée a base de manioc râpé, pressé, fermenté et cuit sur une plaque chaude.

des acteurs. Cette patrimonialisation des activités constitue une base pour la préservation de ces ressources qui s'inscrit dans une perspective de développement durable.

On peut en voir la démonstration dans le fait que certaines problématiques en économie des ressources naturelles, comme par exemple le débat sur la gestion des ressources communes et les territoires de conservation, conduisent à retrouver des approches SYAL, tant autour de la qualification que de l'activation des ressources par l'action collective.

Le débat sur la multifonctionnalité en agriculture et en agroalimentaire, c'est-à-dire la capacité de ce secteur à contribuer à la production d'un ensemble de biens publics dans une perspective de développement durable, s'est également articulé à la problématique des SYAL. Les SYAL sont censés permettre le maintien d'une biodiversité en valorisant par la transformation la spécificité des espèces vivantes (races locales, types de pâturage) ou en promouvant des techniques respectueuses de l'environnement. Toutefois certaines activités centrées sur la « typicité » peuvent aussi avoir des conséquences dommageables (standardisation des techniques et des goûts pour certains produits sous indication géographique ; déforestation dans le cas de la *panela*, sucre roux de Colombie…).

#### Aliments et territoires

Nous pouvons reposer maintenant la question centrale concernant la spécificité de la notion de SYAL par rapport aux trois dimensions structurantes de SPL, de territoire et de fait alimentaire. Cette question nous amène à mettre en évidence trois caractéristiques fortes des SYAL. La première se situe en aval, impliquant les liens avec les consommateurs et la place particulière des biens alimentaires (les seuls biens de consommation que nous in-corporons), dans la construction de références identitaires des individus et sociétés. La deuxième caractéristique se situe en amont, concernant les liens avec la terre, les paysages, les ressources naturelles et l'usage de la biodiversité, et tenant compte du caractère saisonnier et/ou périssable des matières premières mobilisées. Elle associe par conséquent les connaissances et savoir-faire que déploient les groupes humains pour construire ces liens. Elle positionne de manière directe la notion de SYAL dans les débats sur le développement durable [Lacombe, Muchnik, 2007]. La troisième caractéristique se situe au cœur du système et concerne la concentration spatiale des activités, leurs modalités d'occupation de l'espace et la délimitation du territoire dans lequel se situent les ressources et les interactions sociales qui donnent sens au système.

La métaphore « cluster » (mot qui désigne un bouquet de fleurs ou une grappe de fruits) nous renvoie en effet irrémédiablement à l'idée de concentration géographique. Or dans le cas des SYAL il convient sans doute de relativiser cet aspect. Une étude réalisée sur neuf cas de SYAL en Amérique Latine montre que la densité spatiale des unités productives peut se « diluer » beaucoup (0,03 unités productives / Km² dans le cas de l'amidon aigre dans le Cauca en Colombie par exemple [Correa, 2004]). Ce qui compte c'est la délimitation territoriale des activités qui structurent les SYAL, qui peuvent se situer dans des espaces non continus. Dans le cas de la production, déjà mentionnée, du fromage de Cajamarca , les producteurs du caillé (1ère transformation) se situent en zone rurale, les fabricants de fromage en zone urbaine ou périurbaine, le « territoire du SYAL » regroupant et articulant ces espaces discontinus.

## La spécificité de ce dossier

Par rapport aux contributions sur les SYAL enregistrées jusqu'à présent, les textes présentés dans ce dossier se réfèrent en majorité à des cas situés dans les pays du Nord, en France, même si le texte sur les systèmes fromagers du Pérou vient compléter des travaux précédents sur des systèmes fromagers en Amérique Latine [Cerdan, Sautier 2001; Boucher, 2004]. Ces textes ne peuvent évidemment couvrir tout le champ de la problématique des SYAL. Ils sont toutefois représentatifs de son évolution.

On notera tout d'abord que les articles utilisent des outils analytiques qui jusque là n'avaient pas été investis dans l'analyse des SYAL. Ils marquent donc à la fois la pertinence de la référence aux SYAL et le fait qu'elle continue à s'enrichir d'apports extérieurs.

Nous citerons en particulier sur la base des textes du dossier :

- La sociologie des réseaux à partir d'une perspective ouverte par la sociologie économique. Ce type d'approche permet à la fois de repérer les « limites relationnelles des SYAL » et d'analyser plus précisément les mécanismes d'échanges de conseil entre ses entrepreneurs, révélateurs des formes de coopération au sein du SYAL.
- L'agriculture comparée qui articule les éléments de la trilogie système de culture système de production système agraire en posant ici le problème de l'articulation du système agroalimentaire localisé avec cette trilogie agricole.
- Différents aspects de l'analyse néo institutionnelle, dans la perspective ouverte par Williamson.

Par ailleurs ces textes mettent en évidence des points que nous avons soulevés dans notre bilan d'étape de l'approche SYAL :

- l'importance de la relation entre SYAL et innovation, qui rappelle la place de ce débat à propos des SPL,
- l'importance de l'hétérogénéité des acteurs dans le fonctionnement des SYAL et les effets de domination interne qui privilégient une catégorie d'acteurs,
- l'importance de la construction de ressources et de la mise en place de dispositifs d'exclusion (qui renvoie à « l'activation » des ressources),
- l'importance des formes de l'action collective
- et enfin l'importance de la relation avec les filières, notamment autour de l'opposition entre logique territoriale et logique sectorielle à l'œuvre dans les processus de création et de distribution de la valeur liés aux signes de qualité territorialisés.

On notera également la référence quasi-généralisée aux processus de qualification du territoire, illustrée notamment par la construction de signes de qualité territoriaux. Cet élément n'a pas cessé de se renforcer dans la problématique des SYAL, alors qu'il n'était pas considéré comme fondamental au début (il pouvait exister ou ne pas exister). La relation avec le territoire qu'il suppose, endogène et non contingente comme dans certaines approches actuelles des « économies de la proximité », est évidemment une spécificité de l'approche SYAL par rapport à l'approche plus générale des SPL.

On notera également la présence d'évolutions du type « paniers de biens » notamment en direction de la valorisation récréative et touristique, qui mettent en évidence l'importance de la proximité géographique « de contact direct » entre le consommateur et le produit alimentaire dans le cas des SYAL : c'est là encore une spécificité par rapport au SPL.

Entre le tourisme dont les aménités sont par définition « consommées » localement, et les SPL industriels dont les productions s'exportent sans nécessairement faire référence au lieu, les SYAL se caractérisent par une mise en marché non pas locale, mais explicitement localisée - ni localiste, ni detachée du lieu, mais incorporant au produit des attributs territoriaux spécifiques.

On notera également que les cas font la part belle à des exemples de Syal qui perdent ou qui risquent de perdre. La question du lien entre développement local et SYAL est donc posée sans que la réponse soit automatique : il peut y avoir des effets pervers ou non souhaitable de la dynamique des SYAL, ce qui renvoie notamment à d'autres positions exprimées sur la relation non démontrée entre lutte contre la pauvreté et développement des SYAL [Requier-Desjardins, 2007].

Dans **Réseaux d'entrepreneurs et innovation dans un cluster** – Une approche par les échanges de conseil entre dirigeants viticoles -, Jean-Marc Touzard et Yuna Chiffoleau s'intéressent à un SYAL de coopératives viticoles autour de Béziers. Ils analysent le rôle des interactions locales entre dirigeants d'entreprises dans ces systèmes en combinant approche économique et analyse des réseaux de conseils de leurs dirigeants. Cette approche confirme l'importance que prennent ces réseaux dans les SYAL, révélant des mécanismes de coopération et de concurrence favorables aux innovations techniques, mais limitant, dans cet exemple, les innovations commerciales..

Dans Création et distribution de valeur économique dans les filières de fromages AOC, Dominique Barjolle, Sylvie Reviron et Bertil Sylvander partent de la constatation que les filières des appellations d'origine pour les fromages ont la capacité à créer de la valeur et à la distribuer aux producteurs de lait. Toutefois, l'enregistrement en tant qu'appellation d'origine contrôlée (AOC) ne suffit pas à garantir ce résultat économique positif qui repose sur la qualité de la gestion de l'organisation collective locale, assimilable à un SYAL. Ils comparent différentes études de cas en France et en Suisse et proposent une analyse théorique de l'organisation collective permettant d'expliquer les différences de résultats observées.

Dans **Des fromageries dans un territoire andin marginal : une innovation pour le développement local ?** Claire Aubron et Pascale Moity-Maizi reviennent sur un cas déjà abordé par d'autres contributions sur les SYAL, celui du développement de systèmes fromagers en Amérique latine. Elles ajoutent ainsi un nouvel exemple susceptible de nourrir les analyses comparatives en mobilisant cette fois la méthode de l'agriculture comparée. Le rôle de l'innovation dans la dynamique du SYAL et ses liens ambigus avec le développement local sont analysés, ce qui conduit à s'interroger sur les conditions de renforcement économique des SYAL.

Enfin, dans **SYAL** et relocalisation des agricultures européennes – Une application à l'arboriculture de la moyenne vallée du Rhône, Cécile Praly, Carole Chazoule, Claire Delfosse et Jean Pluvinage s'interrogent sur la capacité de l'arboriculture de la moyenne vallée du Rhône d'échapper à la délocalisation en adoptant une structure de SYAL centrée sur la qualification territoriale de la production et les relations de proximité avec le consommateur.

#### **Bibliographie**

ALLAIRE G., SYLVANDER B. [1997], Qualité spécifique et systèmes d'innovation territoriale, *Cahiers d'Économie et Sociologie Rurales*, n°44, pp 29-59.

BERARD L., MARCHENAY P. [1994], Ressources des terroirs et diversité bioculturelle : perspectives de recherche, *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 36 (2), pp. 87-91.

BOUCHER F. [2004], Enjeux et difficultés d'une stratégie collective d'activation des concentrations d'agro-industries rurales, le cas des fromageries rurales de Cajamarca au Pérou. Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelynes, 436 p., 250 p. ann. Thèse Dr Economie.

BOUCHER F., MUCHNIK J. (eds) [1995], Agroindustria rural, recursos tecnicos y alimentos, IICA, 503 p.

CASABIANCA F., VALCESCHINI E. [1996], La qualité dans l'agroalimentaire : émergence d'un champ de recherche, Inra édition, 344 p.

CAVAILHES J., SCHMITT B. [1989], Histoire de la pensée économique régionale agricole : analyse des travaux régionaux de l'INRA, Dijon : INRA-ESR, Nancy : ENSAIA, 156 p.

CERDAN C., SAUTIER D. [2001], Réseau localisé d'entreprises et dynamique territoriale : Le bassin laitier de Gloria (Sergipe, Brésil). *Etudes et Recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n°32, pp.131-144.

CIRAD-SAR, 1996, « Systèmes agroalimentaires localisés : organisations, innovations et développement local », orientations et perspectives issues de la consultation du CIRAD « Stratégies de recherche dans le domaine de la socio-économie de l'alimentation et des industries agroalimentaires », CIRAD-SAR, 121p.

CORREA C. A.2004, "Analyse comparatif de neuf cas d'agroindustrie rurale de l'Amérique Latine", mémoire de DEA, Univeristé de Versailles Saint Quentin en Yvelines, 106 pp et annexes.

COURLET C. [2002], Les systèmes productifs localisés. Bilan de la littérature. *Cahier d'Economie et Sociologie Rurales*, 58-59 : 81-103

DATAR, OCDE. [2001], Actes du congrès mondial des systèmes productifs locaux, Datar, Paris.

#### FILIPPA [2002]

FORT F., RASTOIN J.L., TEMRI L. [2005], « Déterminant de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises agroalimentaires», *Revue Internationale PME*, vol 18, n°1, p 47-72

FOURCADE C., MUCHNIK J., TREILLON R. [2005]. « Systèmes productifs localisés dans le domaine agro-alimentaire », GIS- SYAL, MAAPAR, DATAR, 186 pp. www.gis-syal.agropolis.fr FOURCADE C. [2006], « Petites entreprises agro-alimentaires : des stratégies collectives en réponse à la mondialisation, *Actes du 8*ème Congrès International sur la Frime et les Petites et Moyennes Entreprises, 25-27 Octobre 2006, Fribourg, CIFEPME.

FOURNIER S. [2002], Dynamiques de réseaux, processus d'innovation et construction de territoires dans la production agroalimentaire artisanale : étude de cas autour de la transformation du gari de manioc et de l'huile de palme au Bénin. Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelynes, 461 p. Thèse Dr Economie.

JUSTE-CARRION J. [2005], The spanish agrofood industry, *Anthropology of food*, n°4 LACOMBE Ph., MUCHNIK J., 2007, « L'essor des systèmes agroalimentaires localisés », La recherche 406 : 18-19.

LOPEZ, MUCHNIK J [1997], «Petites entreprises et grands enjeux : le développement agroalimentaire local», L'Harmattan Paris , 2 Tomes 716 p.

MOITY-MAIZI P., SAINTE MARIE C., GESLIN P., MUCHNIK J., SAUTIER D.(eds) [2001], Systèmes agroalimentaires localisés. Terroirs, savoir faire, innovations. *Etudes et Recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n°32:, INRA, Paris, 214 p.

MOLLARD A.. [2001], Qualité et développement territorial. Un outil d'analyse: la rente, *Economie Rurale*, n°263, pp.16-34.

MUCHNIK J. (ed.) [2004], Alimentation, savoir-faire et innovations agroalimentaires en Afrique de l'Ouest (ALISA), Cirad édition.

MUCHNIK J., [2.006], "Nourrir le corps humain et le corps social", dans "Le Monde peut-il nourrir le monde", Hubert B., Clément O. éd., éd. IRD Quae.

ORTIGUES E., [1989], "Entretiens", Le Coq-Héron N°115, pp. 58-72.

PECQUEUR B., ZIMMERMANN J.B. [2004], Economie de Proximités, Hermès, Paris.

PERNET F. (1993) Le système rural localisé comme outil des politiques régionales, Centre Européen de Développement Régional. 16 p.

PORTER M.E. [1998], « Clusters and the new economic of competition », *Harvard Business Review*, n°76, p. 77-90.

REQUIER-DESJARDINS D. [1989], L'alimentation en Afrique : manger ce que l'on peut produire. Karthala.

REQUIER-DESJARDINS D. [1999], Agro-industria rural y sistemas agroalimentares localiszados: Cuales puestas ? X Aniversario del PRODAR, Quito , Ecuador, novembre 1999, 16 p.

REQUIER-DESJARDINS D., <u>BOUCHER F., CERDAN C.</u> [2003], Globalization, competitive advantages and the evolution of production systems: rural food processing and localized agri-food systems in Latin-American countries. *Entrepreneurship and regional development*, n° 15, pp. 49-67.

REQUIER-DESJARDINS D. [2007].

SABEL C., [2002], « Diversity, Not Specialization: The Ties That Bind the (New) Industrial District ». In A. Quadrio Curzio and M. Fortis (eds), Complexity and Industrial Clusters. New York: Physica, pp. 107-122.

SAUTIER D., MUCHNIK J. [1996]. De la forêt à la *farinha*: Les activités secondaires dans les fronts pionniers amazoniens (Pará, Brésil). In: Albaladejo Ch., Tulet J-Ch (éds.). *Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne. La formation de nouveaux territoires.* Paris: L'Harmattan, p. 303-326.

TIZON [1996], "Qu'est ce que le territoire" pp 17-34, dans "Les territoires du quotidien" sous la dir. de G.Di Meo, ed L'Harmattan Paris

TORRE A. FILIPPI M. (éds.) [2005], Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux. Paris, INRA Editions

TOUZARD J.M., [1995], Régulation sectorielle, dynamique régionale et transformation d'un système productif localisé: l'exemple viticole languedocien, Allaire G., Boyer R. *La grande transformation de l'agriculture*, INRA-Economica, 293-322

TOUZARD J.M. [2000], Coordination locale, innovation et Régulation, l'exemple de la transition vin de masse - vin de qualité, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3-00 : 589-605

TOUZARD J.M., VANDECANDELAERE E. [2005], Création de ressources territoriales et construction de la qualité. Les routes des vins. Pp. 59-72. In : Torre A. Fillippi M., (éds.). Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux. Paris, INRA Editions.

VALCESCHINI E. [1991], Exploitation, filière et mésosystème, in *Modélisation systémique et système agraire, décision et organisation*, J. BROSSIER, B. VISSAC, J.L. LE MOIGNE (eds), INRA SAD, p. 269-282.